



**17 FEV. 2022**

Villacoublay, le  
N° 036 /ARM/DSAE/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Etienne Herfeld  
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne

- OBJET** : permis de construire pour une centrale solaire au sol dans le département de la Vienne (86).
- RÉFÉRENCES** : a) code de l'aviation civile notamment son article R.244-1 ;  
b) arrêté du 03 mai 2013 portant organisation de la direction de la sécurité aéronautique d'État<sup>1</sup> ;  
c) arrêté du 25 juillet 1990 relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation<sup>2</sup> ;  
d) instruction n°1050/DSAE/DIRCAM du 16 juin 2021 ;  
e) votre courriel du 25 janvier 2022 (dossier n° PC 086 084 21 E0004).

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence e), vous sollicitez l'autorisation du ministère des armées dans le cadre d'une demande de permis de construire pour une centrale solaire au sol d'une surface d'environ 16 004 mètres<sup>2</sup>, située lieu-dit « Les Bournazais » sur le territoire de la commune de Coulonges (86).

Après consultation des différents organismes concernés des forces armées, il ressort que ce projet n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir tenir informé la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud<sup>3</sup> de la décision préfectorale.

---

<sup>1</sup> NOR DEFD1308371A

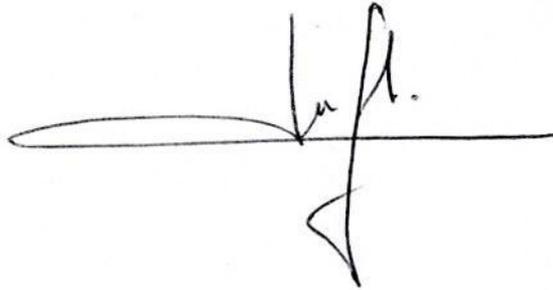
<sup>2</sup> NOR EQUA9000474A

<sup>3</sup> Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État  
et par délégation,  
le général de brigade aérienne Etienne Herfeld,  
directeur de la circulation aérienne militaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line followed by a stylized, cursive signature that includes the letters 'E' and 'H'.

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Monsieur le directeur départemental des territoires de la Vienne.  
A l'attention d'Athénaïs Maxime  
*athenais.maxime@vienne.gouv.fr*

### COPIES :

- Monsieur le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.  
*snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr*
- Monsieur le délégué militaire départemental de la Vienne.  
*dmd86.cmi.fct@intradef.gouv.fr*
- Monsieur le directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux.  
*fabrice.jallageas@intradef.gouv.fr*  
*sylvie.lacassagne@intradef.gouv.fr*
- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Sud (BR\_0083\_2022).